

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 30 juin 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 24 juin 2025 s'est réuni le lundi 30 juin 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, GASSER Anne-Laure, FEYRIT Pierre, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, HAY Florence, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : MILHAC Michel, FIGUES Fatima, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, PREVOT Jérémie.

Pouvoirs : de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de ROQUES Loréline à CHASTAING Séverine, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane

G.13

Acquisition d'œuvre d'art, Le Dindon de Raoul Lamourdedieu.

Considérant que l'une des missions du Musée Marzelles consiste à enrichir ses collections. Le Musée Marzelles a saisi l'opportunité de faire l'acquisition lors d'une vente aux enchères d'une sculpture de l'artiste Raoul Lamourdedieu (1877-1953) s'intitulant *Le Dindon*.

Raoul-Eugène Lamourdedieu est un sculpteur lot-et-garonnais, né à Fauguerolles en 1877. Fils du chef de station à la gare de Gontaud-Fauguerolles, il devient sculpteur-graveur en médailles et fait carrière à Paris. Il est nommé professeur à l'École des beaux-arts et est l'auteur du Monument aux morts situé boulevard Gambetta à Marmande.

Le Dindon est une épreuve en bronze peint et marbre, signée et portant le cachet « La Stèle » Ce cachet est la marque d'un groupe composé de plusieurs artistes. Cette sculpture mesurant 21,5 cm de hauteur sur une base en marbre noir de 2,4 cm de hauteur, a été présentée lors de l'exposition internationale des Arts Décoratifs et Industriels modernes de 1925, à Paris.

Cette œuvre vient compléter la collection de l'artiste conservée par le musée en y apportant une déclinaison encore peu connue de son travail ; principalement renommé pour ses médailles et la statuaire publique ; à savoir : la sculpture animalière.

La vente aux enchères a eu lieu mardi 20 mai à 14 h à l'Hôtel Drouot, 9 rue Drouot, 75009 PARIS par la Maison de vente, Crait - Müller.

Le montant de l'acquisition s'élève à 3870 €, frais inclus.

Après avoir obtenu en amont de la vente, l'avis favorable de la délégation permanente de la Commission Scientifique Régionale des Acquisitions de Nouvelle Aquitaine (CSRA); cette dépense fera l'objet d'aides financières sous forme de subventions sollicitées auprès de l'Etat (DRAC) et de la Région (FRAM).

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'acquérir l'épreuve en bronze *Le Dindon* de Raoul Lamourdedieu d'un montant de 3 870 €, auprès de la Maison de vente Crait – Müller.
- Précise** que Monsieur le Maire ou son représentant sollicitera une subvention auprès de l'Etat et de la Région pour l'acquisition de cette sculpture.
- Précise** que le montant de cette acquisition est prévu au Budget Principal 2025.
- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération.

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 30 juin 2025

Le secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 03/07/2025
et de sa transmission au contrôle de légalité le 03/07/2025.

Le Secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

